



**Formation spécialisée « statistiques » (FS2) du 3 octobre 2019**  
**Examen du rapport annuel sur l'état de la Fonction publique – édition 2019**

La formation spécialisée statistique s'est tenue le 3 octobre à la DGAFP sous la conduite d'Adrien FRIEZ directeur du service.

Toutes les organisations syndicales étaient représentées.

Ce sera le 47ème rapport sur la Fonction publique, il assurera une continuité des contenus, et contiendra de nouvelles données sur :

- Les absences pour raisons de santé ;
- Les sanctions disciplinaires pour violences sexistes et sexuelles ;
- Le logement des ménages d'agents publics ;
- Les activités des juridictions administratives.

Et d'autres pour les années à venir issues de la loi du 6 août 2019 (art 37, art 95) :

- Les statistiques sur les 1% des plus hautes rémunérations et la part des femmes dans les 10 plus hauts revenus d'un secteur précis ;
- Le pantouflage ;
- Les rémunérations des membres du Conseil Constitutionnel, des hautes administrations publiques indépendantes et des agences de l'État (art 95).

La DGAFP a présenté les 3 parties du rapport sur l'état de la Fonction publique qui sera présenté lors du CCFP du 14 novembre (un diaporama des principales données a été commenté) :

- Une partie sur la structure de l'emploi public, les recrutements et les rémunérations les départs en retraite ;
- Un dossier avec des articles sur les contractuels dans la Fonction publique ;
- Des annexes : les fiches thématiques ;

La partie fiches thématiques du rapport annuel est mise en ligne sur le site « fonction publique » à l'issue de cette réunion.

La DGCL a fait part de la diffusion en septembre 2019 d'un Bulletin d'Information Statistique sur les emplois contractuels dans la Fonction publique territoriale.

La CFDT a indiqué qu'elle était très favorable aux nouvelles propositions de données dans le prochain rapport ou dans les suivants notamment sur les recours aux tribunaux administratifs et l'égalité professionnelle.

La CFDT est intervenue pour demander :

- Des statistiques plus complètes en matière d'attractivité des métiers ;
- Une étude sur les agents rémunérés en dessous du Smic et bénéficiaires d'une indemnité compensatrice ;
- Avec les autres OS, des éléments sur l'emploi des assistantes maternelles qui ont un statut d'emploi particulier ;
- Avec les autres OS, un suivi des données disponibles sur les suicides.

La CFDT a également demandé que le système statistique public, dans les années à venir, permette toujours de quantifier le recours aux emplois à temps non complets

**Confédération Française Démocratique du Travail**

Union des Fédérations CFDT des Fonctions publiques – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19  
Tél. 01 56 41 54 40 – Email [uffa@uffa.cfdt.fr](mailto:uffa@uffa.cfdt.fr) – [treso.compta@uffa.cfdt.fr](mailto:treso.compta@uffa.cfdt.fr)

occupés par des fonctionnaires ou des contractuels dans les collectivités locales. Il est nécessaire de distinguer les quotités de temps de travail à temps non complet du temps partiel subi ou « choisi » à la demande des agents.

En réponse aux demandes des OS la DGAFP a indiqué :

- Engager un travail sur les Assistantes maternelles ( travail qui avait été reporté) dans le programme à venir ;
- Engager un travail sur Mobilité reclassement ;
- Qu'elle examinera les bilans sociaux des ministères pour produire des statistiques sur la mortalité par suicides. Elle n'aura rien sur la FPH et la FPT faute de données ;
- Qu'elle essayera de répondre à notre demande de statistiques sur les bas salaires sous le Smic mais indique que la donnée sera difficile à extraire ;
- Qu'elle contribuerait à la connaissance de l'évolution de l'attractivité des métiers de la fonction publique ;
- Qu'elle engagerait un travail sur l'ancienneté des agents dans les différents versants ;
- Qu'elle présenterait un bilan de la répartition des sièges entre les femmes et les hommes dans les instances suite aux élections professionnelles de 2018.

Enfin la DGAFP a indiqué qu'elle proposerait l'outil « indice égalité professionnelle » pour la Fonction publique en version test et en ligne sur le site « fonction publique » avant la fin du mois. L'outil définitif sera mis en place avant Noël.

**Délégation CFDT** : *Martial Crance (UFFA), Corinne Haezebrouck (FEP), Monique Gresset (Interco).*